



Compte Rendu de l'assemblée générale 2025 de l'association des classes M et 10R (AFCM)

Le 5 mai 2026,

L'assemblée générale de l'AFCM est ouverte le Lundi 10 Novembre 2025 à 17h

Nombre de membres de l'AFCM présents 17
+ 2 pouvoirs JM Vergniol à Michel BRUN
Jacques Blandin à Patrice MONTERO

Nombre d'adhérents à l'asso : 72
Le corum n'est donc pas atteint.

L'AG se poursuit néanmoins selon l'ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2023
(il n'y a pas eu d'AG2024)

Approuvé à l'unanimité des présents.

2. Rapport moral du président :

L'évènement principal de 2025 a été l'organisation et la tenue des championnats du Monde 2025 des classes M et 10R à St Hilaire de Riez en Vendée

Les conditions de Navigation ont été très bonnes sur les 2 championnats.
L'AFCM remercie les membres de l'équipe d'Arbitrage pour l'excellente tenue des championnats , en particulier le Président du comité de course Pierre GONNET ,
Les membres du Jury dont Patrick VILAIN et Pierre PARENT , le comité Technique présidé par Raymond Cronimus
Une mention spéciale pour Jean-Claude BILLARD pour la gestion des classements.

Merci à Véronique MONTERO pour les photos et films réalisés.

Ce qui a permis d'offrir 1 photo de son voilier à chaque concurrent lors des remises de prix.

Cependant , comme tout le monde a pu le constater , le club CNHR a été en dessous de tout concernant l'organisation de ces mondiaux. Présidé par M Josse Pruvost , dont la seule préoccupation a été de faire le maximum de bénéfice au détriment des coureurs.

Il n'a d'ailleurs aucunement respecté ce que nous avons décidé lors de l'élaboration du budget , dont la fourniture d'une 2^{ème} base vie de l'autre côté du Lac (dont des toilettes ,
électricité pour recharge des batterie ,...)

Ce qui en résulte :

Pour les classes de < de 50 adhérents : 50 euros

De 50 à 100 adhérents : 100 euros

> de 100 adhérents : 150 euros

Une ligne budgétaire sera créée à la FFVoile afin que la somme récoltée soit affectée exclusivement au fonctionnement de la commission des classes et/ou à des projets structurants en direction des classes. Le budget disponible serait de 6 à 7 000 euros.

Un appel de fond sera lancé par la FFVoile début 2026 avec une date butoir de versement en juin 2026. Les classes refusant cette cotisation ne seront plus reconnues par la FFVoile.

Soit pour l'AFCM 100€ à 150€ de cotisation

2 possibilités :

- Conserver le tarif actuel de 20€
- Augmenter la cotisation de 1€ soit 21€

Proposition du Bureau : laisser la cotisation AFCM à 20€

Vote des adhérents : accepté à l'unanimité des présents

1. Projets pour 2026 :

Néant

2. Appel à candidatures pour le bureau de l'AFCM

1. Le président Michel BRUN est démissionnaire et ne se représente pas, après 12 années de présidence.

2.

Comme aucune candidature au bureau n'a été reçue, et aucune candidature parmi les présents, Michel BRUN accepte de se représenter au bureau pour le bon fonctionnement de l'AFCM.

Elections du nouveau bureau

Michel BRUN président de l'AFCM

Marc ALAZIA secrétaire

Ludovic Athénour trésorier

Patrice MONTERO communication

3. Questions diverses

sans

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close par le président.

Le président
Michel BRUN